



Carantec, territoire d'avenir

Prendre soin d'aujourd'hui,
construire demain

Alban Le Roux,
tête de liste

Le programme Mandat 2026 - 2032

4 piliers

Protéger,
soutenir
et accompagner
les citoyens

Aménager
durablement
pour un avenir
sobre et harmonieux

Préserver
le patrimoine,
les ressources
et les
écosystèmes

Bâtir
une ville
vivante
et inspirante

Préserver
le patrimoine,
les ressources
et les
écosystèmes

Préserver notre environnement

Rester vigilant sur toute action qui ne tiendrait pas compte de l'avis des populations, des enjeux environnementaux et économiques.

Parc éolien baie de Morlaix

La liste Carantec, territoire d'avenir s'oppose à ce projet démesuré, mené sans concertation avec les acteurs concernés : pêcheurs et autres acteurs économiques, élus, associations.

Accélérer les transitions énergétiques et la décarbonation

Nous mettrons en œuvre une politique énergétique ambitieuse, visant à réduire nos consommations et nos dépenses, à développer les énergies renouvelables.

Bâtiments et équipements communaux

Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures à fort potentiel.
Maîtriser les dépenses énergétiques grâce à des outils de pilotage à distance.
Remplacer la chaudière de l'école des Cormorans par un système de géothermie.
Programmer à 10 ans le remplacement des chaudières à fioul du cinéma, de la mairie, de la salle Maurice Guyomard et des vestiaires du foot.
Renouveler progressivement le parc de véhicules communaux par des véhicules électriques.

Préserver la biodiversité et garantir la qualité des eaux

Nous adopterons une démarche proactive pour connaître, protéger et restaurer nos écosystèmes, à la fois fragiles et précieux.

- Faire de l'eau une priorité absolue, en collaboration avec la régie An Dour, le syndicat de l'Horn et des associations pour garantir à tous une ressource durable, préservée en qualité et en quantité.
- Créer un Atlas de la biodiversité communale. Cet outil scientifique sera le socle de notre plan d'action, pour inventorier notre patrimoine naturel et pour guider nos actions de préservation.
- Créer des refuges LPO (Ligue de protection des oiseaux) sur la commune.
- Poursuivre le déploiement de talus et de haies bocagères, en lien avec les agriculteurs carantécois.
- Lutter contre les plantes invasives, en particulier sur l'Île Callot.
- Aider à la destruction des nids de frelons asiatiques par le doublement de la contribution municipale.
- Mettre en valeur nos zones humides et nos lavoirs.

Protéger le littoral

Anticiper et informer sur les évolutions du trait de côte et réaménager les zones sensibles.
Restaurer le sentier du Clouët.
Participer à la démarche de qualité des eaux littorales dans le cadre du profil de vulnérabilité de la Baie de Morlaix à la Baie de Locquirec.

Protéger et valoriser le patrimoine local

Notre patrimoine bâti et paysager est au cœur de notre identité. Nous veillerons à le préserver, le restaurer et le rendre accessible à tous.

Renover les édifices emblématiques comme la Chapelle de Callot.
Transformer Le Phare de la Lande en gîte d'étape, en concertation avec Morlaix communauté.
Réhabiliter le Parc Claude-Goude.
Réaménager le parking communal de Callot en concertation avec les habitants.
Créer un parcours pédagogique sur l'Île Callot pour valoriser ce site exceptionnel.

Bâtir
une ville
vivante
et inspirante

Structurer l'offre culturelle et associative

Le tissu associatif et culturel est une richesse que nous devons soutenir et mieux coordonner pour en démultiplier les effets positifs.

Soutien

Accompagner financièrement et logistiquement les projets culturels et associatifs qui animent la commune.
Soutenir la création contemporaine locale grâce au maintien de budgets d'acquisition d'œuvres d'art et l'accueil régulier d'artistes en résidence.

Coordination

Créer une fonction municipale de coordination de l'action culturelle et associative.
Favoriser les pratiques artistiques et culturelles de l'enfant et de l'adolescent, vers une labellisation "100 % éducation artistique et culturelle" du ministère de la Culture.

Équipements

Finaliser la requalification du pôle André Jacq par la création d'une salle polyvalente chauffée, d'une capacité de 120 personnes.
Poursuivre le travail engagé pour l'animation au quotidien de la salle du Kelenn : ouverture libre et mise à disposition pour des manifestations d'initiative locale.
Équiper la salle du Kelenn d'une cuisine adaptée à l'accueil de grands événements.

ILS NOUS SOUTIENNENT

Découvrir notre comité de soutien ou le rejoindre
Rendez-vous sur notre site internet : carantec-territoiredavenir.com

Agir pour le développement économique et soutenir les activités traditionnelles

Bâtir un écosystème économique dynamique, en portant une attention particulière aux activités qui forgent notre identité.

Développement économique

- Déployer des mesures actives pour lutter contre la vacance commerciale. Mettre des locaux communaux à disposition de porteurs de projets pour tester leur concept.
- Développer la zone d'activité économique de Kérinec, en ouvrant des terrains à l'urbanisation.
- Faciliter l'accueil de travailleurs saisonniers sur la commune.

Activités traditionnelles

- Soutenir les activités conchylicoles, pilier de notre économie traditionnelle et alerter l'État sur les transmissions d'exploitations ostréicoles.
- Anticiper la future destination des terrains libres du Varquez, en partenariat avec les ostréiculteurs et Morlaix communauté.

Tourisme

- Participer avec Morlaix communauté à une offre de tourisme de qualité, orientée vers le tourisme durable, dans le respect des richesses naturelles et patrimoniales, de la commune, de ses habitants et des acteurs socio-économiques.
- Organiser l'accueil des camping-cars sur la commune.

Animer une politique ambitieuse pour le sport et le nautisme

Nous investirons dans nos infrastructures et soutiendrons les pratiques sportives pour tous les âges et tous les niveaux.

Équipements

- Réhabiliter et rendre accessible le complexe tennistique du Meneyer, avec la couverture des courts extérieurs.
- Rénover les hangars de la base nautique pour garantir la salubrité, l'esthétisme et offrir des conditions d'accueil optimales notamment pour l'activité de plongée.

Soutien

- Soutenir les associations qui œuvrent pour la promotion du sport sur le territoire communal.
- Promouvoir la voile sportive et de haut niveau pour valoriser notre façade maritime, le passé nautique de Carantec et faire naître des vocations de champions.

Coordination

- Agir pour la santé des enfants et des adolescents en consolidant la fonction d'animateur sportif communal, garant d'une offre d'activités de qualité.

Prendre soin d'aujourd'hui, construire demain

DIAGNOSTIC

2026

- Carantec, ville attractive mais fragile face aux risques environnementaux, démographiques et sociaux.

Protéger,
soutenir
et accompagner
les citoyens

Accompagner l'enfant et l'adolescent au quotidien

Nous porterons une attention particulière aux plus jeunes en leur offrant un environnement propice à l'épanouissement, dans le cadre d'une politique structurée et ambitieuse.

Projet éducatif

Poursuivre et approfondir le travail engagé dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEdT) autour de 5 axes prioritaires : l'information aux familles, le bien-être et la santé notamment à travers la promotion du sport, le développement des pratiques artistiques et culturelles et l'ouverture sur le monde, l'insertion dans la société et la citoyenneté.

Petite enfance

Proposer un lieu de rencontres pour les assistantes maternelles afin de favoriser les échanges.

Citoyenneté

Renforcer et élargir les missions du Conseil municipal des jeunes.

ACTIONS

- Des politiques publiques de moyen-long termes.
- Pour un avenir soutenable et inspirante.
- Anticiper les risques de demain.

OBJECTIFS

2050

- Construire une ville robuste, sobre et inspirante.
- Anticiper les risques de demain.

La gouvernance

1. Le pilotage de l'action locale

- Investir et agir au quotidien en fonction des ressources de notre commune.
- Inscrire les projets par priorité dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.

2. Les partenariats locaux, régionaux, nationaux et européens

- Échanger régulièrement avec nos partenaires et mener une veille active sur les financements potentiels.
- S'entourer de partenaires nous permettant d'aboutir à des projets architecturaux et environnementaux de qualité.
- Assurer des rendez-vous annuels d'échanges.
- Mener des réunions de concertation thématique sur les grands projets.
- Poursuivre la diffusion régulière de supports de communication.
- Proposer de nouveaux formats de rencontre avec les citoyens.

3. Une communication transparente et ouverte, une écoute au quotidien.

- Assurer des rendez-vous annuels d'échanges.
- Mener des réunions de concertation thématique sur les grands projets.
- Poursuivre la diffusion régulière de supports de communication.
- Proposer de nouveaux formats de rencontre avec les citoyens.

Base

Objectifs

Gestion des charges courantes

2026-2032

- Poursuivre le désendettement

Objectif 6,5 M€

- Programme d'investissement annuel

1,5 M€

Soit 9 M€ sur la

durée du mandat

- Programme d'emprunt annuel

0,6 M€

- Recherche de partenariats financiers locaux, régionaux, européens

2026-2032

- Contrôle rigoureux des charges courantes, renégociation des contrats de sous-traitance.

Aménager durablement pour un avenir sobre et harmonieux

Valoriser le patrimoine immobilier communal

Nous mettrons en place un schéma directeur pour définir le devenir de chaque bâtiment communal et un plan pluriannuel d'investissements (PPI) pour financer les rénovations nécessaires.

Projets de réhabilitation

- Réhabiliter le Foyer pour tous, les hangars de la base nautique et la maison du collège.

Réflexion sur le devenir des bâtiments

- Mener une analyse approfondie pour statuer sur l'avenir d'autres biens communaux, comme l'ex. Musée Maritime, l'ancien Office de Tourisme, en envisageant toutes les options, de la réhabilitation à la cession.

Maîtriser le foncier et construire une politique du logement ambitieuse

Une stratégie foncière proactive est indispensable pour répondre aux besoins de la population. Elle permettra de garantir une offre de logements accessible et diversifiée, tout en préservant nos espaces naturels.

- Poursuivre notre politique d'acquisitions foncières.
- Aider à l'installation de jeunes familles ou primo-accédants par l'application de la Loi Le Meur garantissant 100% de résidences principales sur des terrains ciblés.
- Travailler à l'encadrement des locations saisonnières courte durée.

Aménager les quartiers selon leurs vocations ou enjeux spécifiques

Le bourg

- Aménager un centre-ville attractif et apaisé.
- Créer un pôle santé pluridisciplinaire en cœur de bourg.

- Repenser la place de l'église, en concertation avec les acteurs économiques.

- Finaliser l'aménagement de l'Espace André Jacq comme pôle culturel et associatif.

Le port

- Travailler à l'embellissement du quartier, autour du caractère typique du lieu.
- Programmer l'aménagement, selon la saison, en concertation avec tous les usagers.

Le Kelenn

- Finaliser l'aménagement global du Kelenn comme lieu de convivialité et de rencontres intergénérationnelles.
- Proposer un programme d'aménagement paysager et de verdissement du site.
- Consolider la vocation nautique du site.

Le Meneyer

- Renforcer la vocation sportive du quartier en concertation avec les riverains.
- Développer la qualité et la fonctionnalité des équipements sportifs et aménager leurs abords.

Mobilités douces et infrastructures modernes

Nous mènerons un programme de rénovation de la voirie et d'effacement des réseaux, pour un territoire plus sûr.

Mobilité

- Déployer des mobilités douces et inciter aux modes de déplacements actifs : vélo et marche.
- Faciliter l'accès direct et sécurisé des jeunes vers les établissements scolaires du territoire.
- Proposer un circuit raccourci de navette estivale.

Stationnement

- Créer des parkings relais pour désengorger les zones les plus denses.
- Installer des bornes de recharge rapide sur des sites stratégiques comme le Kelenn et les parkings relais.

Réseaux

- Poursuivre la politique d'effacement des réseaux et mettre en place un programme pluriannuel de rénovation de la voirie communale, en lien avec nos partenaires (Sdef, Enedis).
- Objectif : 8 km d'effacement en 6 ans.

Plan pluriannuel d'investissement sur 6 ans

Notre capacité financière nous permet d'envisager la réalisation des investissements ci-dessous, sans augmentation de l'endettement.



Ces investissements seront effectifs sous réserve d'événements conjoncturels et économiques.